

Guide de télédéclaration pour les salariés en ESAT





DU 1ER DECEMBRE AU 28 FEVRIER 2023

Accès à la téléprocédure via le Caf.fr

Téléprocédure Esat

02

01

Identifiant : indiquer l'adresse mail de l'ESAT

dernier.

03

Rendez vous sur caf.fr/partenaire ou <u>cliquez ici</u>

En cas de difficultés, essayer un autre navigateur (Explorer, Mozilla, Google chrome...)

Cliquez sur l'onglet "Téléprocédure ESAT"

Mot de passe : ce mot de passe doit comprendre 8 caractères alphanumériques.

À votre première connexion au portail, vous êtes invité à modifier ce

Cliquez sur "Valider"



Accès à la téléprocédure via le Caf.fr

Si l'ESAT emploie des allocataires d'une seule Caf, il accède directement à la téléprocédure. Si l'ESAT emploie des allocataires de plusieurs Caf, un écran lui permet de choisir la Caf pour laquelle il veut télédéclarer.

L'ESAT doit se déclarer 1 seule fois dans la Caf de son département, même dans le cas de déclarations multi-Caf.

NB : Pour traiter une 2ème Caf, fermer la fenêtre en cours, puis cliquer sur le lien correspondant à la nouvelle Caf. Si la fenêtre en cours reste ouverte, elle bloque le lancement de la 2ème téléprocédure.

Au lancement de la téléprocédure



• Si le numéro de Siret est trouvé, l'écran « **Conditions d'accès »** s'affiche automatiquement

jaune

La Caf concernée Identifiant de communication par la CAF dont relève le travailleur en ESAT. Identifiant de communication (sur 11 caractères) :

• Si le numéro de Siret n'est pas trouvé, saisir votre identifiant de communication dans le pavé

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES CNEDI 14 DU DEPARTEMENT DU CALVADOS

Votre ESAT n'a pas été trouvé en base à partir du n° de SIRET, veuillez saisir votre identifiant de communication. Votre identifiant de communication est propre à chaque CAF. En conséquence, si vous êtes partenaire de plusieurs CAF, il vous faut renseigner l'identifiant qui vous a été communiqué

Les conditions d'accès

L'écran de présentation des conditions d'accès et de la valeur juridique de la téléprocédure diffère selon la période concernée :

De décembre à février

De mars à novembre

Conditions d'accès La valeur juridique de cette télédéclaration formulaire papier. La télédéclaration vous engage

pénal). La Caf vérifie l'exactitude des déclarations Vos droits d'accès aux données personnelles

Elle est la même qu'une déclaration papier. La saisie est authentifiée avec vos codes d'accès personnels. En remplissant cette déclaration, il n'est pas nécessaire de renseigner et envoyer le

C'est une déclaration sur l'honneur. La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Articles L.114-13 et L835-5 du Code de la Sécurité sociale ; Article 441-1 du Code

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce service. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre déclaration.

L'entrée dans la





Volet « certificat d'emploi »

Le « Certificat d'emploi » permet l'enregistrement des Garanties de ressources pour vos salariés. Il sera actif du **2 décembre 2022** au **29 février 2023**.

L'objectif est toutefois, que toutes les Garanties de ressources soient saisies **avant le 20 janvier 2023** afin de garantir les paiements Aah **au mois de février 2023** sur le compte bancaire des allocataires.

Certificat d'emploi : compléter la garantie de ressources

A saisir :

- Le nombre de mois de perception de la rémunération garantie **pour l'année 2021**.
- Seulement deux éléments sur les trois suivants proposés (voir exemples sur la fiche d'aide à la télédéclaration) :
- le montant net de la rémunération garantie
- le montant de l'aide au poste
- le % du salaire direct



La Garantie de ressources attendue pour le renouvellement des droits Aah **au 1er janvier 202**3 est celle du mois **de novembre 2022**.

CENTRE D ACCUEUIL DES REFUGIES

NS	
MARIE	
/1980	
ition	
a personne désignée ci-dessus :	
cours de l'année 2012 de la	
garantie nette pendant	10 mois
mois de novembre 2013	
ation garantie nette de (*)	777 €
ooste nette de (*)	555 €
ect (en pourcentage du Smic) de	%

Volet « changement d'activité »

Pour saisir les :

- variations du taux d'activité (augmentation ou diminution)
- nouveaux éléments de rémunération garantie
- départs définitifs de l'Esat (radiation des effectifs), signalements des congés parentaux d'éducation (temps plein ou temps partiel) et des congés de présence parentale



Saisir le numéro d'allocataire et cliquer sur « Valider ».

Des messages d'erreur s'affichent en rouge en bas de l'écran, dans les cas suivants : dossier radié, en cours d'affiliation, non affilié, absence de salarié (conjoint et/ou allocataire) sur le dossier... Il y aura lieu de faire un courriel dans la BALF contact

e
ATIONS FAMILIALES CNEDI 14 DU DEPARTEMENT DU CALVADOS
ent
EUIL
ocataire du travailleur handicapé concerné : > 5104030
Valider Quitter

Détermination de la situation du salarié : réduction ou augmentation de l'activité, départ définitif de l'ESAT

Pour chaque allocataire (salarié, conjoint), cocher le bouton radio « Oui » en fonction de la situation à déclarer.

Une seule situation peut être déclarée par allocataire.

Des messages d'erreur s'affichent si aucun bouton radio « oui » n'est coché ou si plusieurs boutons « oui » sont cochés.

À la fin de la saisie de chaque changement de situation, cliquer sur le bouton Valider : un écran récapitulant la saisie s'affiche. Un écran final restitue l'ensemble des informations saisies pour un ou deux allocataires. La Caf concern CAISSE D'ALLO Votre établisse CENTRE D ACO 10 45000 ORLEANS

L'allocataire MR Né(e) le 15/10/19 La personne dés A réduit son activ A augmenté son A quitté votre éta L'allocataire MME

Né(e) le 15/10/19 La personne dés A réduit son activ A augmenté son A quitté votre éta

ée		
CATIONS FAMILIALES CNEDI 14 DU DEF	PARTEMENT DU	CALVADOS
ment		
UEUIL DES REFUGIES		
5		
FABRICE		
987		
ignée ci-dessus :		
vité ?	💿 Oui	O Non
activité ?	O Oui	 Non
blissement ?	O Oui	 Non
LAURENCE		
398		
ignée ci-dessus :		
vité ?	O Oui	 Non
activité ?	Oui	O Non
blissement ?	O Oui	 Non

Réduction d'activité

Saisir :

- taux d'activité (en pourcentage) antérieur à la réduction
- taux d'activité à compter de la réduction
- date de la modification du taux d'activité (ou sélection via le calendrier)
- montant de la rémunération garantie
- montant de l'aide au poste nette,
- salaire (en pourcentage du Smic)

La Caf concernée 💦	
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES CNEDI 14	DU DEPARTEMENT DU CALVADOS
Votre établissement	
CENTRE D ACCUEUIL DES REFUGIES	
R	
45000 ORLEANS	
L'allocataire	
MME MARIE	
Né(e) le 01/01/1980	
Votre déclaration	
Indiquez en pourcentage d'un équivalent temps pl	ein :
Le taux d'activité antérieur à la réduction	75 %
Le taux d'activité à compter de la réduction	33 %
La date de cette modification	01/01/2014 2
Par exemple, vous pouvez indiquer le passage d'u - le taux antérieur à la réduction : 100 %	in temps complet à un 3/4 temps :
- le taux a compter de la reduction : 75 %	
naquez pour le mois du changement	500 c
Le montant de la remuneration garantie nette (*)	000 €
Le montant de raide au poste nette (*)	225 €
Le salaire direct (en pourcentage du Smic)	%
En cas de mois incomplet, indiquez le montant dú des cotisations sociales à évaluer par défaut à 18	pour un mois complet (déduction faite 26 %)
(*) Ne pas déduire la part imposable de la mutuell	e obligatoire des montants saisis

Augmentation d'activité

Saisir :

- le taux d'activité (en pourcentage) antérieur à l'augmentation
- le taux d'activité à compter de l'augmentation
- la date de la modification du taux d'activité (ou sélection via le calendrier)
- le montant de la rémunération garantie
- le montant de l'aide au poste nette
- le salaire (en pourcentage du Smic)

Un message d'information précise les modalités de saisie.

La Caf concernée
CAISSE D'ALLOCATIONS
Votre établissement
CENTRE D ACCUEUIL DE
R
45000 ORLEANS
L'allocataire
MME MARI
Né(e) le 01/01/1980
Votre déclaration
Indiquez en pourcentage d'
Le taux d'activité antérieur a
Le taux d'activité à compter
La date de cette modification
Par exemple, vous pouvez
- le taux antérieur à la rédu
 le taux à compter de la ré-
Indiquez pour le mois du ch
Le montant de la rémunéra
Le montant de l'aide au pos
Le salaire direct (en pource
En cas de mois incomplet,
des cotisations sociales à e

(*) Ne pas déduire la part im

Si un ESAT emploie un couple de salariés handicapés, la validation permet, après la saisie du changement de situation du premier salarié, de saisir les éléments de changement de situation du deuxième salarié.

AMILIALES CNEDI 14	DU DEPARTEMENT DU CALVADOS
S REFUGIES	
n équivalent temps ple	in :
la réduction	75 %
de la réduction	33 %
n	01/01/2014 2
ndiquer le passage d'un temps complet à un 3/4 temps : tion : 100 % uction : 75 %	
angement	
ion garantie nette (*)	560 €
e nette (*)	225 €
ntage du Smic)	%
ndiquez le montant dù pour un mois complet (déduction faite valuer par défaut à 18,26 %)	
posable de la mutuelle	obligatoire des montants saisis

Départ de l'Ésat

Saisir :

- Date Départ : Elle doit être inférieure ou égale au mois en cours.
- Motif : cocher le bouton radio du motif concerné.
- Date Prévisionnelle de retour : En cas de congé parental ou de présence parentale, saisir la date prévisionnelle de retour du salarié (ou la sélectionner via le calendrier), si elle est connue (non obligatoire). Si elle est saisie, elle doit être supérieure à la date de départ.

La Caf concernée CAISSE D'ALLOCATIONS FA Votre établissement CENTRE D ACCUEUIL DES I R BEL AIR 45000 ORLEANS L'allocataire MME DE LA FORET MARIE Né(e) le 01/01/1980 Indiquez la date de départ de d

Dans ce cas indiquez la date prévisionnelle

MILIALES (NEDI 14 DU DEPARTEMENT DU CALVADOS
REFUGIES	
	_
ce salane	OE CE
ce salarié	O Décès
	 Retraite
	Invalidité
	Maladie
	Chômage
	 Inactivité
	Congé parental d'éducation à temps plein
	 Congé parental d'éducation à temps partiel
	 Congé de présence parentale
	 Autre
	<u>OE</u>
de retour	

Situation de couple salariés handicapés

=> Le couple est employé dans le même ESAT : Après saisie et validation des éléments de rémunération garantie du premier salarié, il sera possible de saisir et valider les éléments de rémunération garantie du deuxième salarié.

=> Le couple est employé dans deux ESAT différents : Pour des raisons techniques, il est impossible de télédéclarer la rémunération garantie pour deux allocataires du même dossier employés dans deux Esat différents.

La téléprocédure ne sera autorisée que pour un seul d'entre eux, par l'Esat qui aura fait la démarche en premier. Par conséquent, vous ne pourrez pas accéder à la télédéclaration pour un des conjoints et vous devrez faire une demande à l'adresse suivante : relations-transverses.cafcergy@caf.cnafmail.fr

Déclarer une entrée en Ésat : par courrier uniquement

Les entrées en ESAT sont à déclarer par la BALF contact, à la Caf du département de résidence du salarié.

Vous recevrez en retour le formulaire prérempli : « Renseignement concernant le Travailleur Handicapé » à compléter et retourner, par voie postale et toujours à la Caf du département de résidence du salarié.

AD

CG : Nº Allocatak

Personne o



Suprime on in Prefect 1. pince de la Pergole NO 381 OTHON Y CRED STOR 04.4.0 (00.05 (0.10)

ar Imprimé à c

Certificat de l'employeur

3

8

Signatur



are:	
e concernee :	
	1
	Cergy, le
Madame, Monsieur,	
Pour continuer à perce devez nous renvoyer cet fait remplir et signer par	voir votre allocation aux aduites handicapés, vous te lettre dans le délai d'un mois maximum après avoir votre employeur le certificat ci-dessous.
Vo	tre Caisse d'Allocations Familiales
compléter à l'encre noire, styl	o bille, 1 chiffre par case.
L'atteste que la personne desig	nee ci-dessus :
 A bénéficié au cours de l'an garantie pendant 	née de la rémunération mois
 A reçu pour le mois de mois 	de
Une rémunération gara	ntie nette de
 Une aide au poste nette 	≥de
Un salaire direct (en po	urcentage SMIC) de , , , , , , , , , , , , , , , ,
A	
ture :	Cachet :

Quitter la téléprocédure

Pour quitter la téléprocédure, cliquer sur le bouton « Quitter ».

- Pour un Esat pouvant télédéclarer pour plusieurs Caf, cette action réaffiche l'écran de choix de la Caf dans le portail Extranet.
- Pour un Esat ne télédéclarant que pour une seule Caf, cette action affiche le message de confirmation suivant :

Microsoft Intern	soft Intern
------------------	-------------



et Explorer



- La page Web en cours tente de fermer la fenêtre.
- Voulez-vous fermer cette fenêtre ?

Oui

Non

Cliquer sur « Oui » pour confirmer la sortie de la téléprocédure. Le navigateur se ferme.

Gestion du temps de session



Continuer

Par sécurité, le temps d'une session, en l'absence d'action utilisateur, est limité à 30 minutes. Pour prévenir le télédéclarant de la perte imminente de sa session, un message d'alerte s'affiche 5 minutes avant la sortie en time-out. Cliquer sur le bouton « Continuer » avant la fin de l'alerte pour conserver sa session (le temps de session sera alors initialisé => 30 minutes).



Sinon, la session sera rendue invalide et un nouveau message invite à se reconnecter.

Cliquer sur le bouton « Quitter » de la fenêtre d'alerte, permettant ainsi de revenir à la page d'accueil du portail Extranet pour se reconnecter.

Guide de télédéclaration pour les salariés en ESAT



Contact CAF

La moindre difficulté ?

habtiers.cafcergy@caf.cnafmail.fr

- Habilitations (accès, mise à jour des accès...)
- Dossier (questions, modification d'éléments, demande de formulaires...)



